

### III. Principales activités de l'OTAN

Il n'entre pas dans le cadre du présent document d'effectuer un examen détaillé de toutes les activités de l'OTAN et de ses organes subsidiaires. Cependant, du point de vue des préoccupations qui retiennent l'attention de la délégation canadienne, les activités générales suivantes sont probablement les plus importantes.

- Consultations politiques/économiques. Le Conseil et ses organes politiques et économiques subsidiaires ont pour mandat de procéder à des consultations et, le cas échéant, d'en arriver à un consensus au sein de l'Alliance sur toutes les questions d'intérêt commun pour l'OTAN. Les alliés s'informent mutuellement de leurs politiques (avec leur raison d'être) et échangent leurs points de vue en espérant que les pays membres en tiendront compte dans la formulation des politiques nationales définitives. Le Conseil constitue la principale tribune pour de telles discussions et il se réunit en séance officielle au moins une fois par semaine (habituellement les mercredis). Il se réunit également de façon officieuse lors de déjeuners hebdomadaires ou de rencontres privées (sur la convocation du Secrétaire général dans le but de faciliter les échanges de vue sur des questions embarrassantes ou particulièrement délicates). L'important travail de fond que nécessitent ces discussions est effectué principalement par le Comité politique et le Comité économique, composés des conseillers politiques et économiques des délégations membres et appuyés par la Division des affaires politiques du Secrétariat international, bien que certaines questions importantes, comme les MBFR et les négociations concernant le texte final des communiqués, soient traitées par le Comité politique de haut niveau, qui est formé des représentants permanents suppléants. Le Comité politique échange des renseignements et des points de vue sur les tendances et les développements politiques intéressant l'OTAN dans toutes les régions du monde, prépare pour le Conseil des études et des rapports sur les questions politiques, comme l'état des relations Est-Ouest et les questions de désarmement et de contrôle des armements, et assure le suivi et la mise en oeuvre des décisions du Conseil. Ses travaux ordinaires sont complétés par ceux des Groupes de travail politiques spéciaux et par des réunions d'experts régionaux. Le Comité économique